EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 08/04/2021 Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le 08/04/2021

ID: 089-200039642-20210325-31_2021_3-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Nombre de conseillers :

- En exercice: 75
- Présents: 57
- Absent(s): 8
- Pouvoir(s): 10
- Votants: 67

Délibération n° 31-2021-2

Annule et remplace la délibération n° 31-2021 visée par la préfecture le 02.04.2021 sous l'accusé de réception 89-200039642-20210325-31 2021-DE Le vingt-cinq mars deux mille vingt et un à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Madame Anne JERUSALEM.

Etaient présents: Aisy-Sur-Armancon: M. MURAT Olivier, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique. Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Bernouil: M. FOURNILLON Dominique, Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne, Cheney: M. CALONNE Marc, Collan: Mme GIBIER Pierrette. Cruzv-Le-Châtel: M. DURAND Thierry. Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Dyé: M. DURAND Olivier, Epineuil: Mme JOUVEY Maryline, Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. DEPUYDT Claude, Mme DRUJON Nathalie, Fulvy: M. HERBERT Robert, Gigny: M. REMY Georges, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. KLAPWIJK Ilan, Mme RIS Jeannine, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Pimelles: M. RETIF Adrien, Quincerot: M. BETHOUART Serge, Ravières: M. FOREY Vincent, M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Saint-Martin-Sur-Armançon: M. LEMAIRE Benjamin, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Stigny: Mme DOLLIER Anne, Tanlay: M. DELPRAT Eric, Mme YVOIS Caroline, Tonnerre: Mme AGUILAR Dominique, M. CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, M. FICHOT Jean-François, M. HAMAM Nabil, M. LENOIR Pascal, M. LETRILLARD Laurent, M. MANUEL Lucas, Mme ORGEL Emilie, Mme PRIEUR Chantal, M. ROBERT Christian, Mme TOULON Sylviane, Tronchoy: M. DEZELLUS Emmanuel, Vézannes: M. LHOMME Régis, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José, Yrouerre: M. ZANIN Alain.

Excusés ayant donné pouvoir : Argentenay : M. TRONEL Michel (a donné pouvoir à M. LEMAIRE Benjamin), Baon : M. CHARREAU Philippe (a donné pouvoir à M. DELAGNEAU Emmanuel), Gland : Mme NEYENS Sandrine (a donné pouvoir à M. BETHOUART Serge), Serrigny : Mme THOMAS Nadine (a donné pouvoir à Mme JERUSALEM Anne), Tanlay : M. ROY Yohan (a donné pouvoir à M. DELPRAT Eric), Tissey : M. LEVOY Thomas (a donné pouvoir à M. LHOMME Régis), Tonnerre : Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à M. MANUEL Lucas), Mme BENOIT Gaëlle (a donné pouvoir à Mme ORGEL Emilie), Mme DUFIT Sophie (a donné pouvoir à M. LENOIR Pascal), Vézinnes : Mme BORGHI Micheline (a donné pouvoir à M. GAUTHERON Rémi).

<u>Absents excusés</u>: *Cry-Sur-Armançon*: M. DE PINHO José, *Flogny La Chapelle*: M. CAILLIET Jean-Bernard, *Sambourg*: M. PARIS Stéphane, *Sennevoy-Le-Bas*: M. VARAILLES Dominique, *Trichey*: Mme GRIFFON Delphine, *Villon*: Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine, *Viviers*: M. PORTIER Virgile.

<u>Absents non excusés</u>: *Thorey*: M. NICOLLE Régis. <u>Secrétaire de séance</u>: Mme BURGEVIN Véronique

Date de convocation: 19 mars 2021

Objet:

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, NUMERIQUE ET ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Aide à l'immobilier d'entreprises

L'instant Présent à PACY SUR ARMANÇON Vu la délibération n° 94-2018 du conseil communautaire du 25 septembre 2018 portant sur le conventionnement avec le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté sur l'aide à l'immobilier d'entreprises et sur la mise en place d'un règlement d'intervention d'aide à l'immobilier d'entreprises,

Vu l'avis des commissions « Développement économique, numérique et économie sociale et solidaire » du 18 janvier 2021 et « Tourisme et promotion du territoire » du 16 mars 2021,

Considérant la sollicitation de L'Instant Présent (activité : Chambres d'Hôtes / localisation : PACY/ARMANÇON) pour une aide dans le cadre ce dispositif,

Considérant que le projet de Claude COHEN porte sur la rénovation d'un bâtiment pour une dépense subventionnable de 80 000,00 € TTC, comprenant 3 chambres d'hôtes.

Madame la présidente propose au conseil communautaire d'octroyer une subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises pour un montant de 400 €.

Envoyé en préfecture le 08/04/2021 Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le 08/04/2021

ID: 089-200039642-20210325-31_2021_3-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	67	pour
	0	contre
	0	abstention

ACCEPTE le montant de la subvention proposé ci-dessus,

DIT que les crédits sont inscrits au budget,

AUTORISE Madame la présidente à poursuivre l'exécution de cette délibération et à signer tout acte ou document s'y rapportant.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits. Pour copie conforme.

La présidente, Anne JERUSALEM.

La présidente :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

 Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).